

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N° : 2244E3126393Q
Etabli le : 22/12/2022
Valable jusqu'au : 21/12/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



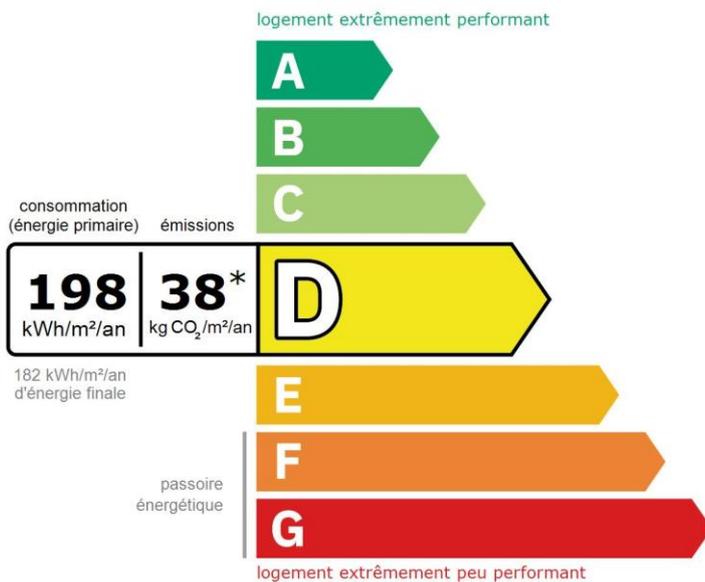
adresse : **6 Rue Maurice Barrès (Bat. 01; Etage 04; Porte 39, N° de lot: 022301039L) 44300 Nantes (France)**

Type de bien : Appartement
Année de construction : 1960
Surface habitable : **40,19 m²**

propriétaire : NMH - Nantes Metropole Habitat - Nantes (NMH) METROPOLE HABITAT SIÈGE

adresse : 26 Place Rosa Parks BP 83618 44000 NANTES (France)

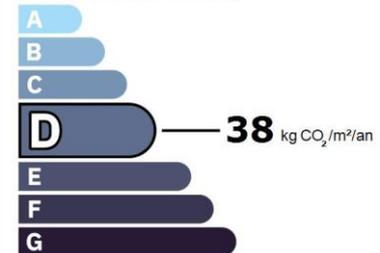
Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

*Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂



émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 1 562 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 8 095 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **550 €** et **800 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

Informations diagnostiqueur

BATIS EXPERT
15 allée des Sapins
44470 CARQUEFOU
tel : 02.40.25.07.27

Diagnostiqueur : N GUYEN Maxime
Email : batis-expert@batis.group
N° de certification : 12-195
Organisme de certification : ABCIDIA CERTIFICATION

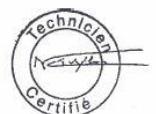
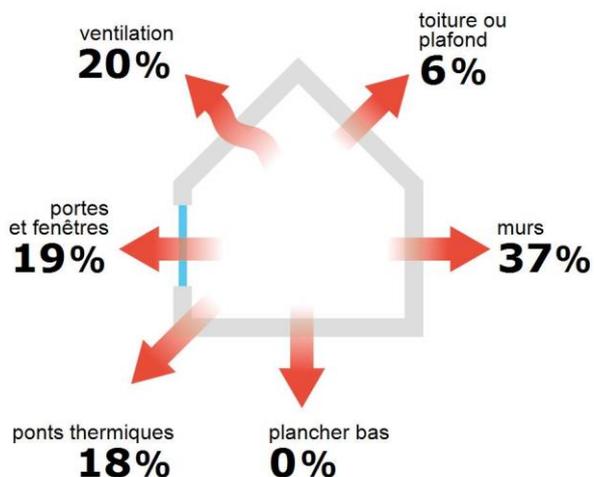


Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

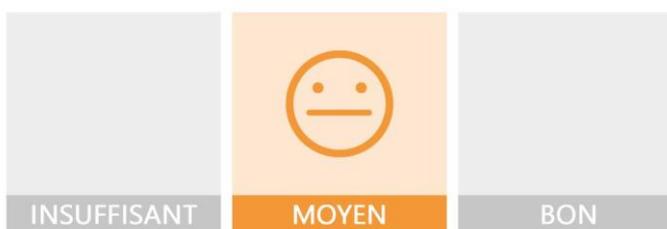


Système de ventilation en place



VMC SF Hygro A avant 2001

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	 Réseau de chaleur	5 315 (5 315 é.f.)	entre 350 € et 490 €	 62 %
 eau chaude	 Gaz Naturel	1 545 (1 545 é.f.)	entre 140 € et 200 €	 25 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	 Electrique	178 (78 é.f.)	entre 10 € et 30 €	 3 %
 auxiliaires	 Electrique	947 (412 é.f.)	entre 50 € et 80 €	 10 %
énergie totale pour les usages recensés :		7 985 kWh (7 349 kWh é.f.)	entre 550 € et 800 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 88ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -22% sur votre facture **soit -120€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 88ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

36ℓ consommés en moins par jour, c'est -25% sur votre facture **soit -58€ par an**

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec un doublage rapporté non isolé donnant sur l'extérieur Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur un local chauffé Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur	insuffisante
 Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	très bonne
 Toiture/plafond	Dalle béton donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation extérieure (20 cm)	bonne
 Portes et fenêtres	Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 12 mm et volets roulants aluminium Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 12 mm et volets roulants aluminium Porte(s) bois opaque pleine	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Réseau de chaleur isolé avec équipement d'intermittence central collectif, réseau isolé. Emetteur(s): radiateur monotube sans robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Chauffe-eau gaz à production instantanée installé à partir de 2016, avec veilleuse
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Hygro A avant 2001
 Pilotage	Avec intermittence centrale collectif

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Montant estimé : 2000 à 3100€

Lot	Description	Performance recommandée
 Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. ▲ Travaux à réaliser par la copropriété ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / Régulation	

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 3000 à 4500€

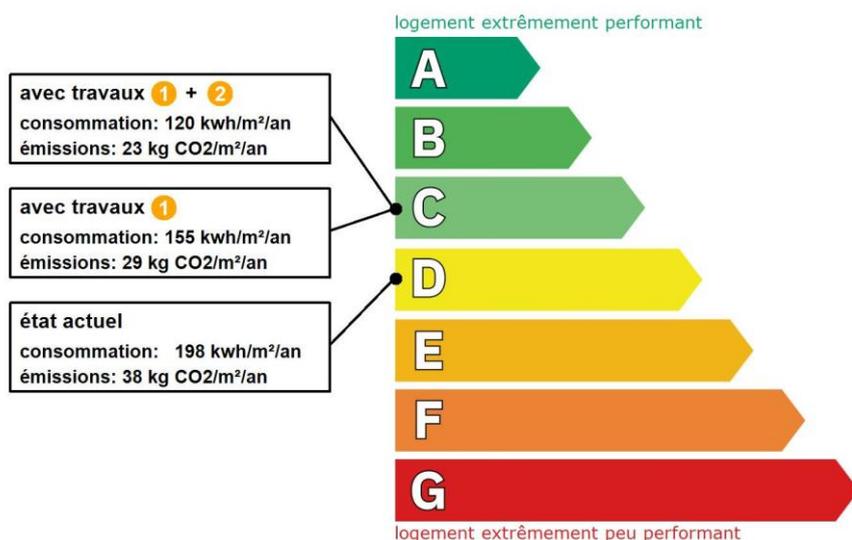
Lot	Description	Performance recommandée
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. ▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$, $S_w = 0,42$
 Ventilation	Installer une VMC hygroréglable type B et reprise de l'étanchéité à l'air de l'enveloppe ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	

Commentaires :

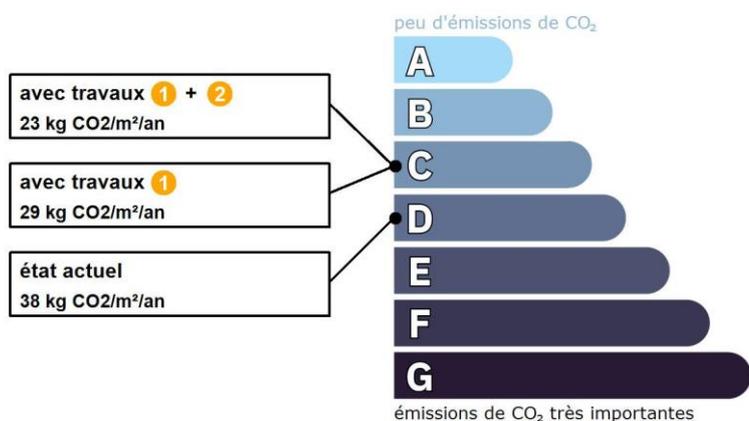
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



TOUT POUR MA RÉNOV'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]**

Référence du DPE : **BE-2022-11-5332_p20-MNG**

Invariant fiscal du logement : **1090237207D**

Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Notices techniques des équipements

Photographies des travaux

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	44 Loire Atlantique
Altitude	 Donnée en ligne	29 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	 Estimé	1960
Surface habitable du logement	 Observé / mesuré	40,19 m ²
Surface habitable de l'immeuble	 Observé / mesuré	2102.08 m ²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2,52 m

Enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 1 Est	Surface du mur	 Observé / mesuré	19,34 m ²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
	Doublage rapporté avec lame d'air	 Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Mur 2 Nord	Surface du mur	 Observé / mesuré	11,79 m ²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
Mur 3 Sud	Surface du mur	 Observé / mesuré	11,79 m ²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
Mur 4 Ouest	Surface du mur	 Observé / mesuré	14,21 m ²

	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
Mur 5 Ouest	Surface du mur	 Observé / mesuré	8,01 m ²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	 Observé / mesuré	34.3224 m ²
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	 Observé / mesuré	6.426 m ²
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
Plancher	Surface de plancher bas	 Observé / mesuré	40,19 m ²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de pb	 Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	 Observé / mesuré	non
Plafond	Surface de plancher haut	 Observé / mesuré	40,19 m ²
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un comble faiblement ventilé
	Surface Aiu	 Observé / mesuré	40.19 m ²
	Surface Aue	 Observé / mesuré	46.407393 m ²
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph	 Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	 Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	 Document fourni	20 cm
Fenêtre 1 Est	Surface de baies	 Observé / mesuré	6,38 m ²
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Est
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 2 Est	Surface de baies	 Observé / mesuré	2,13 m ²
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Est
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Air	

Porte	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Surface de porte	 Observé / mesuré	2,07 m ²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 5 Ouest	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur	
	Surface Aiu	 Observé / mesuré	34.3224 m ²	
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé	
	Surface Aue	 Observé / mesuré	6.426 m ²	
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé	
	Nature de la menuiserie	 Observé / mesuré	Porte simple en bois	
	Type de porte	 Observé / mesuré	Porte opaque pleine	
	Présence de joints d'étanchéité	 Observé / mesuré	non	
Pont Thermique 1	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est / Fenêtre 1 Est	
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé	
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	17,5 m	
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Pont Thermique 2	Type de pont thermique	 Observé / mesuré	Mur 1 Est / Fenêtre 2 Est
		Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé
		Longueur du PT	 Observé / mesuré	5,8 m
		Largeur du dormant menuiserie Lp	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
		Position menuiseries	 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Pont Thermique 3	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Est / Plafond
		Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé / ITE
		Longueur du PT	 Observé / mesuré	11 m
Pont Thermique 4	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Est / Refend	
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé / non isolé	
Pont Thermique 5	Longueur du PT	 Observé / mesuré	2,5 m	
	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Est / Plancher	
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé / non isolé	
Pont Thermique 6 (négligé)	Longueur du PT	 Observé / mesuré	11 m	
	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 5 Ouest / Plafond	
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé / ITE	
Pont Thermique 7 (négligé)	Longueur du PT	 Observé / mesuré	4 m	
	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 5 Ouest / Plancher	
	Type isolation	 Observé / mesuré	non isolé / non isolé	
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	4 m	

Systemes

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	 Document fourni
	Année installation	 Observé / mesuré
	Energie utilisée	 Observé / mesuré
	Façades exposées	 Observé / mesuré

Chauffage	Logement Traversant	 Observé / mesuré	non
	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	 Observé / mesuré	40,19 m ²
	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré	5
	Type générateur	 Observé / mesuré	Réseau de chaleur isolé
	Année installation générateur	 Valeur par défaut	1960
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Réseau de chaleur
	Raccordement réseau urbain	 Observé / mesuré	Réseau de Nantes Nord Chézine
	Sous-station du réseau urbain isolés	 Observé / mesuré	oui
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	 Observé / mesuré	non
	Type émetteur	 Document fourni	Radiateur monotube sans robinet thermostatique
	Température de distribution	 Observé / mesuré	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage	 Observé / mesuré	central
	Equipement d'intermittence	 Observé / mesuré	Avec intermittence centrale collectif
Présence comptage	 Observé / mesuré	0	
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré	1
	Type générateur	 Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chauffe-eau gaz à production instantanée installé à partir de 2016
	Année installation générateur	 Observé / mesuré	2020
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Présence d'une veilleuse	 Observé / mesuré	oui
	Chaudière murale	 Observé / mesuré	oui
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	 Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	 Observé / mesuré	non
Type de distribution	 Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës	
Type de production	 Observé / mesuré	instantanée	

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, décret n°2008-461 du 15 mai 2008, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Notes : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.info-certif.fr)

Votre Assurance
► BCC FIB STATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

SARL - BATIS INVEST
1 RUE DES EGLANTINES
44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES FR

COURTIER
VID ASSOCIES
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER
33110 LE BOULCAST
Tel : 05 56 30 95 75
Email : CONTACT@VIDASSOCIES.FR
Portefeuille: 0201478984

Vos références :
Contrat n° 10064975804
Client n° 10021553620

AXA France IARD, atteste que :

SARL BATIS INVEST
1 RUE DES EGLANTINES
44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES

Assuré additionnel 2 :

BATIS/VERIF
18 RUE DE LA PLANCHONNAS
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE FR

Assuré additionnel 3 :

TECHNIDIA
12 AV JULES VERNE
44230 ST SEVASTIEN SUR LOIRE
est titulaire d'un contrat d'assurance N° **10064975804** ayant pris effet le **07/06/2019**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pour tout ou partie de l'exercice des activités suivantes :

- **CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB**
- **REPERAGE D'AMIANTE AVANT TRANSACTION, CONTROLE PERIODIQUE AMIANTE,**
- **DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE,**
- **ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE ET DE GAZ,**
- **PRESENCE DE TERMITES ET AUTRES INSECTES XYLOPHAGES,**
- **DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUES (DPE),**
- **ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES,**
- **MESURAGE LOI CARREZ,**
- **MESURE LOI BOUTIN,**
- **CONTROLE INSTALLATION ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIF,**
- **CALCUL DES MILLIEMES DE COPROPRIETE,**
- **DIAGNOSTIC RADON,**
- **THERMOGRAPHIE DES BATIMENTS,**
- **DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG),**
- **CERTIFICAT DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DANS LE NEUF ET L'ANCIEN (DISPOSITIONS B01,00 & R01,00),**
- **ETAT DU DISPOSITIF DE SECURITE DES PISCINES,**
- **CERTIFICAT DE LOGEMENT DECENT,**
- **ETAT DES LIEUX LOCATIFS,**
- **DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES,**
- **INFILTROMETRIE, Y COMPRIS AEREAUIQUE,**

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 036 Euros
Siège social : 313, Terrasse de l'Arche - 92122 Nanterre Cedex 922 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des Assurances - TVA Intracommunautaire FR 14 722 057 460
Opérations d'assurance évènements de TVM - art. 261-1 C.C.I. - sur pour les garanties passées par AXA Assurance

- **CERTIFICAT AUX NORMES DE SURFACE ET D'HABITUDE ET PRET A TAUX ZERO,**
- **ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION,**
- **CAROTTAGE D'ENROBES ET DE BITUME POUR RECHERCHE D'AMIANTE ET HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES**
- **REPERAGE D'AMIANTE AVANT/APRES TRAVAUX ET DEMOLITION**
- **CONTROLE VISUEL AMIANTE**
- **PRESENCE DE CHAMPIGNONS LIGNIVORES,**
- **EVALUATION IMMOBILIERE,**
- **CONTROLE INSTALLATIONS ASSAINISSEMENT COLLECTIF,**
- **FORMATION EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DECRIRES AU CONTRAT (REPRESENTANT MOINS DE 10% DU CHIFFRE D'AFFAIRES),**
- **AUDIT ENERGETIQUE**
- **EXPERTISE POUR MOINS DE 10% DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL,**
- **DIAGNOSTIC "LEGIONNELLE"**
- **RECHERCHE DE METAUX LOURDS**
- **DIAGNOSTIC DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR**
- **DIAGNOSTIC HUMIDITE**
- **VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS DE GAZ ET D'ELECTRICITE**
- **VERIFICATION PERIODIQUE LEVAGE, ENGINES DE CHANTIER, APPARELS SOUS PRESSION,**
- **VERIFICATION PERIODIQUE PORTES AUTOMATIQUES ET BARRIERES (VEHICULE ET PIETON)**
- **DIAGNOSTIC SECURITE DES AIRES COLLECTIVES DE JEUX**
- **DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER**
- **DIAGNOSTIC ELECTRICITE ET GAZ SUR MOBIL HOMES**
- **DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU**
- **REPERAGE PLOMB AVANT/APRES TRAVAUX DEMOLITION**

Sont couvertes les activités listées aux conditions particulières, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés ou sous-traitants aient été certifiées, ou qu'ils aient été formés par un organisme accrédité lorsque la réglementation le exige. Il est rappelé à l'assuré que l'existence de ses certifications est une condition substantielle à l'application des garanties

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La garantie s'exerce, à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après :

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2022** au **01/01/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 16 décembre 2021

Pour la société :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 036 Euros
Siège social : 313, Terrasse de l'Arche - 92122 Nanterre Cedex 922 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des Assurances - TVA Intracommunautaire FR 14 722 057 460
Opérations d'assurance évènements de TVM - art. 261-1 C.C.I. - sur pour les garanties passées par AXA Assurance



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

N GUYEN Maxime
sous le numéro 12-195

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- | | | | |
|-------------------------------------|--|----------------------------|-----------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Amiante sans mention | Prise d'effet : 09/05/2022 | Validité : 08/05/2029 |
| | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Amiante avec mention | Prise d'effet : 09/05/2022 | Validité : 08/05/2029 |
| | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | DPE individuel | Prise d'effet : 07/06/2022 | Validité : 06/06/2029 |
| | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | DPE Tous types de bâtiments | Prise d'effet : 07/06/2022 | Validité : 06/06/2029 |
| | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Gaz | Prise d'effet : 09/05/2022 | Validité : 08/05/2029 |
| | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | CREP | Prise d'effet : 09/05/2022 | Validité : 08/05/2029 |
| | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Termites Métropole | Prise d'effet : 09/05/2022 | Validité : 08/05/2029 |
| | <i>Zone d'intervention : France métropolitaine</i> | | |
| | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Electricité | Prise d'effet : 11/07/2018 | Validité : 10/07/2023 |
| | Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009 | | |

12-195 - v4 - 07/06/2022



Accréditation
n°4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011

102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71

www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR20 V10 du 02 décembre 2021